LE COSTUME FÉMININ EN FRANCE

DEPUIS LE MILIEU DU XII° SIÈCLE JUSQU'A LA MORT DE CHARLES VI

(1150 - 1422)

PAR

SUZANNE GRANDJEAN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

Deux sources de renseignements nous permettent de savoir comment s'habillaient les femmes aux xiie, xiiie, xive et xve siècles; d'une part les reproductions des objets d'art du temps, de l'autre les textes littéraires. Grâce à eux, nous pouvons avoir une idée exacte, non seulement de la coupe des vêtements, mais encore de la façon de les porter, des tissus, des couleurs à la mode et de ces mille et un petits détails qui font le caractère véritable d'une toilette.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LE COSTUME FÉMININ
DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU XII^e SIÈCLE.

Le costume féminin est, en 1150, composé d'un chainse

d'un bliaud, d'une chape ou d'un pallium. Les cheveux, relevés en rouleaux autour de la tête, sont cachés sous un voile. C'est, très peu évolué, le costume du x^e siècle.

CHAPITRE PREMIER

LE COSTUME FÉMININ DE L'AN 1150 A L'AN 1190

- I. Les tissus. Les tissus de soie viennent d'Orient et d'Italie par la Méditerranée. Les tissus de laine viennent de Flandre. La France bénéficie d'être sur la route qui réunit l'une aux autres. Les grandes foires de Champagne exposent aux yeux de tous une grande variété de tissus. Aux soies et aux draps viennent s'ajouter les belles fourrures que les Hanséates vont chercher dans les pays du Nord.
- II. La coupe. Le costume reste traditionnellement composé du chainse, du bliaud et de la chape. Le bliaud s'ajuste et se drape sur le corps. Les ceintures font le tour de la taille et des hanches. L'hiver, le vêtement se renforce, sous le bliaud, d'un pelisson et, sur le bliaud, d'une sorte de corset de fourrure moulant étroitement le buste, la gipe.
- III. La coiffure. Les cheveux sont tressés en deux longues nattes tombant jusqu'aux genoux, auxquelles on mêle des galons, des fils d'or et d'argent. Sur la tête se posent des cercles d'orfèvrerie, de légers voiles.
- IV. Les accessoires. Les femmes portent des souliers bas légèrement pointus. Elles mettent des hagues; des broches ferment le corsage du bliaud; des galons brodés d'or, des orfrois bordent l'encolure, le bas des manches, le bas des vêtements.

CHAPITRE II

le costume féminin de l'an 1190 a l'avènement des valois (1328).

I. Les tissus. - La Flandre est en plein essor industriel;

ses draps inégalables dominent le marché des tissus. Les soieries d'Orient continuent d'arriver par l'Italie; Lucques, Venise, Florence et Gênes s'essaient au tissage de la soie. En France, la draperie se développe dans le Nord et, à la fin du siècle, l'industrie de la soie s'installe dans le Midi.

II. La coupe. — Le chainse disparaît devant la chemise de lingerie; le bliaud cède la place à la cotte et au surcot. La cotte est une grande robe ample, à manches longues. Le surcot est d'abord sa répétition exacte, serré dans une ceinture; puis il se modifie dans sa coupe, se taille plus ou moins court avec des demi-manches ou tout à fait sans manches. A la fin du siècle, il est déceint, avec des manches larges du haut et cousues du poignet au coude pour être plus étroitement ajustées; la ceinture est reléguée sur la cotte; pour l'atteindre, on pratique des ouvertures dans le surcot, « des fichets », ou bien on le fend sur les côtés. Une variété de cotte, ajustée sur le buste, prend le nom de cotte-hardie. Le manteau est une chape à lacs lâches.

III. La coiffure. — Les jeunes filles portent leurs cheveux sur les épaules. Les femmes mariées commencent à les cacher. Elles les divisent en deux bandeaux et les ramènent en un gros chignon derrière la tête. Elles les emprisonnent dans des coiffes de soie ou de toile et dans des résilles ; elles posent par-dessus un touret, bandeau de toile rigide, et des couvrechefs.

Vers la fin du siècle, elles ramènent leurs cheveux plus haut sur la tête en deux masses au-dessus des oreilles, les « truffeaux ».

La guimpe est un ajustement de tête qui se compose d'une « barbette », pièce de toile passant sous le menton pour aller se fixer sous le touret ou sur les truffeaux, et d'un couvrechef posé sur la tête.

IV. Les accessoires. — Les souliers bas se font de cuir rouge ou noir. Dans certaines régions, particulièrement à Paris, les femmes portent des bottes, hautes de tige, comme les hommes.

Les orfèvres de Paris, les émailleurs de Limoges fabriquent des bagues, des broches, des cercles de tête, des bijoux de toutes sortes.

CHAPITRE III

LA MODE FÉMININE

de l'avènement des valois a la mort de charles v (1328-1380).

- I. Les tissus. L'époque voit la décadence des foires de Champagne, et les troubles sociaux du début du siècle portent atteinte à l'industrie. Les manufactures flamandes n'ont plus le bel épanouissement du siècle précédent et le rôle principal, dans les tissus, est tenu par les soieries italiennes, qu'elles soient importées d'Orient ou fabriquées dans le pays.
- II. La coupe. Les Valois s'entourent de tout ce que le pays compte de nobles et de riches. Ils créent la Cour dans le sens véritable du mot, ils y donnent des fêtes où chacun tient à apparaître revêtu de beaux habits. La reine a une influence personnelle sur la mode féminine; à la cour de Charles V, celle de Jeanne de Bourbon sera excellente, empreinte de modération et d'un goût véritable.

Un type nouveau de vêtement apparaît, le surcot paré. Les fentes du surcot s'agrandissent au point d'en faire « une ample jupe retenue par un pallium d'archevêque ». Four faire paraître le buste moins grêle, on pourfile les ouvertures de larges bandes de fourrure, et on adjoint au surcot un petit corset également de fourrure.

III. La coiffure. — Les cheveux sont nattés à partir des tempes. Les tresses se recourbent sur elles-mêmes et accompagnent le visage de deux « templettes » qui peuvent s'arquer en « cornes de bélier ».

La coiffure comporte toujours des coiffes, des résilles, des voiles et des cercles de tête qui, pour mieux s'adapter aux templettes, s'articulent en nombreux fermaillets.

IV. Les accessoires. — Aux souliers bas et aux bottes viennent s'ajouter de courtes bottes de cuir fauve.

L'or, que l'on avait tenu caché jusqu'à cette période, circule maintenant. Tous les bijoux sont faits d'or et le goût s'en répand de plus en plus.

CHAPITRE IV

LA MODE FÉMININE AU TEMPS DE CHARLES VI (1380-1422).

I. Les tissus. — Le pays est ruiné par la guerre, les épidémies, la famine. L'industrie a périclité. L'importation fournit tous les tissus; les soies viennent d'Italie, les draps, de Flandre; mais ce ne sont plus les beaux draps des anciennes manufactures flamandes qui sont en décadence. Une « draperie nouvelle » s'installe dans les campagnes; c'est une petite industrie qui utilise les laines espagnoles, et non plus, comme au xme et au début du xive siècle, les laines anglaises, car l'Angleterre est devenue un pays d'industrie drapière. Les ducs de Bourgogne encouragent et protègent cette nouvelle industrie.

II. La coupe. — L'influence d'Isabeau de Bavière est déplorable. Elle a la passion du luxe et des modes excentriques.

Au début du siècle, les lourdes houppelandes, aux manches larges, au collet montant, à la ceinture haute, sont de confortables vêtements qui sont prétexte aux plus somptueuses ornementations. Plus tard, c'est le surcot à revers, à la ceinture également haute, et décolleté en pointe sur la poitrine, qui a toutes les faveurs.

III. La coiffure. — Les cheveux sont ramenés en deux lobes de chaque côté de la tête, en deux grandes cornes, que l'on enserre dans des coiffes et des résilles et sur lesquelles

on pose des bourrelets d'étoupe, des « atours », de toutes les formes.

Au début du xve siècle, tous les cheveux sont ramenés sur le sommet de la tête et cachés sous une carcasse de parchemin recouvert de tissu, en forme de cône tronqué, qui va s'allongeant toujours jusqu'à devenir un cône; c'est le « hennin ». On y fixe de grands voiles transparents et empesés, des « huves ».

IV. Les accessoires. — De menus objets de métal, des besants, des grelots, des rosaces, etc..., sont semés avec profusion sur les vêtements. Les bijoux sont d'un grand luxe Les bagues, les bracelets, les colliers, les broches sont d'or et de pierreries.

CHAPITRE V

LES COSTUMES PARTICULIERS.

I. Le costume des enfants. — Dès qu'ils quittent le maillot, les enfants sont habillés comme les grandes personnes. Les petites filles portent, comme leurs mères, des bliauds, des cottes et des surcots, des cottes-hardies, des chapes et des guimpes.

On veille surtout à protéger les enfants du froid au moyen de béguins qui leur couvrent les oreilles et de « baconnets », vêtements doublés de fourrure et boutonnés devant ou sur les côtés.

II. Le costume populaire. — Les femmes du peuple n'ont pas de costume très spécial, mais le travail auquel elles sont astreintes y entraîne quelques modifications. Leurs vêtements sont plus courts, d'étoffes résistantes, de couleurs sombres. Sans s'adapter aux modes du temps dans leur coiffure, elles ramassent leurs cheveux en chignon sur la tête et les enveloppent dans des pièces de toile. Elles portent, comme les autres femmes, mais plus qu'elles, des chaperons de drap, qui les protègent du froid aussi bien que du soleil.

Aux pieds, elles mettent des semelles de bois retenues par des lanières, jusqu'au jour où, à la fin du xime siècle, le sabot véritable fait son apparition. Dans ces sabots, comme dans les chaussures de gros cuir qu'elles portent aussi, elles glissent des chaussons de seutre ou de toile.

Leurs costumes de fête s'usent peu et se transmettent de génération en génération, tant et si bien qu'ils se fixent dans leurs types au début du xve siècle, donnant naissance aux costumes « régionaux ».

III. Le costume des religieuses. — Le costume des religieuses est un vêtement simple et sobre, d'où tout luxe est exclu et que les fondateurs d'ordres fixèrent pour le mettre à l'abri des innovations de la mode.

Au xii^e siècle, il n'a rien de très particulier. Il se compose de deux robes talaires, de couleurs sombres, mais diverses, d'une chape, d'un voile sur la tête. Le luxe s'y étant introduit, la réforme de Cîteaux vient le ramener à plus d'austérité et les cheveux, que les religieuses avaient jusque-là gardés, furent rasés le jour où elles prononçaient leurs vœux.

Au xiiie siècle, le costume religieux se fixa définitivement. Chacun des nouveaux ordres, dominicain, franciscain, hospitalier, se différencia par la couleur de ses vêtements ou par un signe particulier qui y fut cousu.

Au xive et au début du xve siècle, un certain désordre de mœurs entra dans les monastères, qui se traduisit par des écarts vestimentaires et un luxe vite réprimé.

IV. Le costume de deuil. — Le deuil en noir n'entra dans les mœurs qu'au cours du xime siècle. Les femmes adoptèrent comme coiffure la guimpe qui, à la différence de celle des laïques, ne se composa que d'une seule pièce d'étoffe.

Les veuves durent, à la mort de leur mari, vivre un certain temps en recluses dans leur chambre tendue de noir.

Pour les enterrements des princes, le grand costume de deuil comporta un long manteau noir et un chaperon « embronché », recouvrant le visage.

Les reines eurent le privilège de porter le deuil en blanc.

V. Le costume de mariage. — Les jeunes filles, le jour de leurs noces, se paraient de leurs plus beaux vêtements, de

tous leurs bijoux et, pour la dernière fois, elles laissaient flotter librement dans le dos leurs cheveux que, femmes, elles allaient relever sur la tête ou cacher sous des coiffes et des résilles.

Parce que les plus beaux tissus furent au XIII^e et au XIV^e siècle teints en écarlate, leur robe de noce fut très souvent rouge. La coutume se conserva dans les campagnes de se marier en cette couleur.

VI. Le costume de cheval, de voyage et de pèlerinage. — Le costume de cheval est un costume pratique, plus court que les vêtements de tous les jours et ne gênant pas les mouvements. Au xiiie siècle, il fut très souvent composé d'une cotte à manches longues et d'un surcot déceint et sans manches, fermé par quelques boutons devant, d'une chape close munie d'un capuchon, et, sur les cheveux, de voiles de tête et de chapeaux de feutre à bords rabattus.

Dans les pèlerinages que, par goût du voyage, autant que par piété, elles entreprirent souvent, les femmes complétèrent leur costume de bourdons et d'écharpes passées en bandoulière, suspendant la sacoche du pèlerin.

VII. Le travesti. — Le goût du travesti ne se perdit jamais pendant le moyen âge. Il fut dans le peuple, plutôt qu'un véritable déguisement, le costume de tous les jours, modifié par quelques attributs souvent grotesques.

A la Cour, sous le règne des Valois, la mode des cottes « à fols visages » et perruques de soie défilée devint vite passion. Les nobles se costumèrent pour représenter des scènes théâtrales, dans les ballets ils revêtirent des costumes étranges, comme ces costumes « d'hommes et de femmes sauvages » qui furent si à la mode au temps de Charles VI.

CONCLUSION

Si nous cherchons à dégager les caractères des vêtements féminins dans la période que nous venons d'étudier, nous constatons une mode persistante des vêtements amples ct longs, plus de continuité que dans la mode masculine, un bon goût et un grand raffinement qui aboutissent à des costumes dont les plus beaux sont ceux de la fin du xiie siècle et le corset paré du xive siècle, des excentricités, des modes baroques, particulièrement dans la coiffure, enfin, un luxe immodéré sous le règne de Charles VI.

TABLE DES PLANCHES

